

Sujet : [INTERNET] Observation enquête centrale hydroélectrique Cauterets

De : Marievonne FLORENCE <marievonne.florence@wanadoo.fr>

Date : 24/02/2020 05:42

Pour : pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr

Bonjour Monsieur.

J'ai pris connaissance du projet de petite centrale hydroélectrique du Cambasque. C'est en effet un projet qui est dans l'air du temps avec la nécessité de fournir des énergies renouvelables.

A-t-on mis en parallèle, ce que pourrait rapporter cette centrale hydroélectrique et l'impact que ces travaux auront sur la qualité des eaux thermales ?

A-t-on comparé l'apport financier des 30000 euros, avec les pertes financières des curistes qui pourraient aller voir ailleurs, s'il y avait un problème de qualité des eaux thermales ?

Ces deux questions sont primordiales, car une clientèle, pourtant bien installée, aura vite fait de choisir d'autres lieux de cure où ces risques n'existent pas.

A l'heure où chaque personne s'informe sur la qualité de tout son environnement, il serait regrettable que les eaux de la Raillere soient remise en question, et avec elles le centre de rhumatologie du même site.

De plus, les curistes sont des personnes qui sont très attentives à leur santé et au naturel en général.

Un centre thermal peut-il continuer à fonctionner avec une centrale hydroélectrique au dessus ? Le captage des eaux va t-il impacter le débit nécessaire au bon fonctionnement du centre thermal de La Raillère?

Les "anciens" avaient choisi d'installer une petite centrale hydroélectrique en dessous du village sur la descente vers Pierrefitte. Je pense qu'ils avaient des raisons, lesquelles sont aujourd'hui toujours d'actualité. Ne doit-on pas revenir à leur bon sens ?

Je vous remercie de prendre en compte mes remarques.

Cordialement à vous. Maryvonne Florence